



L'engagement du chef d'entreprise dans l'action

« le mal de dos, l'affaire est dans le sac ! »

En utilisant cet outil de prévention du mal de dos en paysage, je prends les engagements qui suivent :



J'encourage mes salariés à s'échauffer et à s'étirer lors de leur travail, et je leur en donne le temps nécessaire.



Je maintiens la dynamique en affichant la bâche et en animant régulièrement des sessions autour de cette affiche et des fiches.



J'inscris l'entreprise dans une démarche globale de prévention du mal de dos visant à limiter le port de charges. J'agis pour cela sur l'organisation du travail ou encore les aides à la manutention.

Signature du dirigeant